

Les représentants des écoles publiques de :

Lavoûte sur Loire Primaire
Vals près Le Puy maternelle
Sanssac l'Eglise Primaire
Saint Maurice de Lignon Primaire
Brives Charensac La Mouteyre maternelle
Tence Primaire

Avec la FNEC FP FO
1 Avenue St Flory
43000 Le Puy en Velay
Mail : snudi.fo430orange.fr

A

Monsieur le Recteur d'Académie

Objet : Demande d'entrevue au sujet de la Carte Scolaire 1^{er} degré en Haute -Loire

Monsieur le Recteur,

A l'issue des 2 Comités Techniques Spéciaux Départementaux les 28 janvier et 5 février et du Conseil Départemental de l'Education Nationale également le 5 février 2021, Madame AUBRY, Directrice Académique des Services de l'Education Nationale dans le département a confirmé les fermetures de classes dans les écoles de Brives Charensac la Mouteyre et Vals près le Puy Maternelle, Lavoute/Loire, Sanssac l'Eglise, Saint Maurice de Lignon et Tence Primaire et ce malgré un vote unanime contre ses projets lors des 2 CTSD et d'un vote majoritaire également négatif par 17 voix Contre 5 Abstentions et 4 Pour lors du CDEN.

De plus, Madame ELIMAS, Secrétaire d'Etat représentant le Ministre Jean-Michel BLANQUER a affirmé devant le sénat le mercredi 3 février 2021 : *" depuis 2019 aucune école ne ferme sans l'accord du maire ... Depuis la rentrée 2020 aucune fermeture de classe ne s'est faite dans les communes de moins de 5 000 habitants sans l'accord du maire. Il n'y a pas de raison que cela change."*

Afin d'exposer nos doléances, nous avons demandé par deux fois des entrevues à Madame l'Inspectrice d'Académie de Haute-Loire, le vendredi 5 février puis le mercredi 3 mars 2021, lors de différents rassemblements. Nous avons systématiquement essayé des fins de non-recevoir s'appuyant sur des arguments douteux :

- Selon Madame l'Inspectrice d'Académie, toutes les délégations d'école auraient déjà été reçues. Cet argument est faux puisque les parents d'élèves de l'école de Vals près le Puy Maternelle n'ont jamais été reçus.

- Selon Madame l'Inspectrice d'Académie, les instances compétentes se sont déroulées et ont pris acte des mesures de rentrée. Or les instances compétentes n'ont pas pris acte des mesures de rentrée mais ont au contraire rejeté les mesures de carte scolaire proposées. C'est bien la raison pour laquelle nous comptons continuer à porter nos demandes et exposer nos arguments en faveur de l'annulation des fermetures de classe en Haute-Loire.

Face à ces refus, nous nous tournons donc vers vous, Monsieur le Recteur, afin d'obtenir enfin une entrevue avec un représentant local du Ministre et exposer nos doléances en tant que représentants des écoles citées précédemment.

Dans l'attente d'une réponse de votre part, veuillez agréer, Monsieur le Recteur d'Académie, nos sentiments les plus respectueux.

Pour les parents d'élèves des écoles de :

Vals Près Le Puy Maternelle, Mickaël DE SOUSA

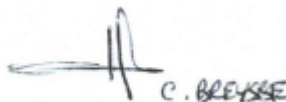


Lavoute/Loire Primaire,

Mireille BEAUFILS Nelly GRANDOUILLER



Sanssac l'Eglise Primaire, Catherine BREYSSE



Tence Primaire, Florence FOUVET



Brives-Charensac la Mouteyre Maternelle, Floralie MARTIN

Saint Maurice de Lignon Primaire, Myriam BERNARD



Pour la FNEC FP Force Ouvrière, Vincent DELAUGE



PS : Copie à Madame la DASEN de Haute-Loire